

PARTIE RÉSERVÉE A L'ADMINISTRATION

Numéro de dossier :

PARTIE A COMPLÉTER PAR LE DEMANDEUR

Demander

Civilité * : Mme M.
Nom * :
Prénom * :
Date de naissance * :

Contact

Adresse électronique * :
Numéro de téléphone * :

Adresse

Numéro :
Rue * :
Code postal * : Commune * :

Informations sur le vélo à assistance électrique

Date d'achat * : Prix TTC en euros * :

Je joins à ma demande les pièces suivantes

- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois *
- Un relevé d'identité bancaire ou postal à mon nom et à mon adresse *
- Une copie de la facture d'achat mentionnant : mes nom, prénom, et adresse, les coordonnées du fournisseur, la référence et le prix du vélo ainsi que la date de la facture *

Si mon employeur a adhéré au Pack mobilité de Nantes Métropole,

en plus des pièces ci-dessus, je joins :

- L'attestation employeur Pack mobilité métropolitain *.

Merci de répondre à ces trois questions

Auriez-vous acheté le vélo sans l'aide de Nantes Métropole ? Oui Non
Quelle distance quotidienne parcourez-vous en moyenne avec le vélo ? km
Comptez-vous solliciter le Bonus vélo de l'État réservé aux foyers non imposables ? Oui Non

Attestation sur l'honneur et signature

Je certifie sur l'honneur que

- J'ai pris connaissance de la notice liée à ce formulaire,
- J'ai acheté le vélo à assistance électrique principalement pour mon usage personnel,
- Le vélo est un modèle neuf à assistance électrique, ayant les caractéristiques indiquées dans la notice,
- Je n'ai pas déjà bénéficié d'une aide de Nantes Métropole à l'achat d'un vélo à assistance électrique dans les 3 dernières années,
- Je m'engage à conserver le vélo pour lequel la présente aide m'est accordée, pour une durée minimale de 1 an, à compter de sa date d'achat,
- Je confirme l'exactitude des éléments portés sur la présente demande.

Fait le * : À * :

Signature du demandeur, précédée de la mention «lu et approuvé»

Exposé

Dans le cadre de la stratégie nantaise d'accompagnement de la fin progressive du confinement lié à la pandémie du Covid19, Nantes Métropole souhaite accompagner les usagers dans leur mobilité notamment vers les modes actifs, considérant qu'ils permettent de maintenir une activité physique et garantissent une forme de distanciation physique, représentant l'alternative la plus sérieuse pour lutter contre la propagation du virus.

Une des mesures vise à aider les personnes à acheter un vélo à assistance électrique neuf pour des trajets nécessitant un effort physique important, dans le but de limiter l'usage de la voiture individuelle et concourir à l'atteinte des objectifs du Plan de déplacements urbains.

Conditions à respecter pour bénéficier de l'aide

Le demandeur doit :

- Être majeur,
- Avoir acheté le vélo à assistance électrique principalement pour son usage personnel,
- Soit résider dans l'une des 24 communes de Nantes Métropole(1) pour bénéficier d'une aide de 100€,
- Soit être salarié d'un employeur ayant adhéré au dispositif Pack Mobilité(2) de Nantes Métropole, qu'il habite Nantes Métropole ou non, pour bénéficier d'une aide de 200€,
- Ne pas avoir déjà bénéficié d'une aide de Nantes Métropole à l'achat d'un vélo à assistance électrique dans les 3 dernières années, à compter de la date d'achat du précédent VAE,
- Conserver le vélo à assistance électrique pour lequel il demande la présente aide, pour une durée minimale de 1 an, à compter de sa date d'achat.

Le vélo à assistance électrique doit :

- Avoir été acheté entre le 11 mai 2020 et le 30 septembre 2020,
- Être un modèle neuf acheté à un professionnel de la vente de vélos et non à un particulier,
- Être un cycle à pédalage assisté au sens de l'article R.311-1 du code de la route (cycle équipé d'un moteur auxiliaire électrique d'une puissance nominale continue maximale de 0,25 kilowatt, dont l'alimentation est réduite progressivement et finalement interrompue lorsque le véhicule atteint une vitesse de 25 km/ h, ou plus tôt si le cycliste arrête de pédaler).

Pièces justificatives à joindre avec le formulaire de demande

Les pièces justificatives suivantes doivent être jointes au formulaire de demande :

- Un relevé d'identité bancaire ou postal au nom et à l'adresse du demandeur,
- Une copie d'un justificatif de domicile de moins de trois mois. Liste non exhaustive des documents pouvant convenir : facture d'eau, d'électricité, de gaz ou de téléphone (y compris de téléphone mobile), avis d'imposition ou certificat de non-imposition, quittance d'assurance (incendie, risques locatifs ou responsabilité civile) pour le logement ou quittance de loyer,
- Une copie de la facture d'achat du cycle : la facture doit notamment mentionner vos nom et prénom, votre adresse, ainsi que le nom du fournisseur et ses coordonnées, les références et prix du vélo et la date d'acquisition, qui doit être postérieure ou égale au 11 mai 2020,
- Si le demandeur est salarié d'un employeur ayant adhéré au Pack mobilité de Nantes Métropole, il fournit l'attestation de Pack mobilité délivrée par le référent mobilité de son employeur. En cas d'absence de ce document dans le dossier reçu, celui-ci sera traité comme un dossier adressé au titre de la subvention demandée par les résidents de Nantes Métropole.

Les demandeurs ont jusqu'au 30 novembre pour fournir des pièces justificatives manquantes.

Barème de l'aide

Nantes Métropole verse une aide forfaitaire, quel que soit le prix d'achat du vélo à assistance électrique.

Le montant de l'aide est de :

- 100€ pour tout résident de Nantes Métropole, satisfaisant aux conditions imposées aux demandeurs,
- 200€ pour les salariés dont l'employeur a adhéré au Pack mobilité de Nantes Métropole. Renseignez-vous auprès de votre employeur pour savoir s'il a adhéré au Pack mobilité (2)

Le formulaire

Ce formulaire, téléchargeable sur le site internet de Nantes Métropole, a pour objet de permettre aux personnes éligibles de bénéficier de l'attribution d'une aide de Nantes Métropole en contrepartie de l'achat d'un vélo à assistance électrique.

Le formulaire doit être imprimé, complété, signé et envoyé par courrier postal à l'adresse indiquée ci-dessous, accompagné de l'ensemble des pièces justificatives nécessaires (voir plus haut).

Adresse d'envoi du formulaire et des pièces jointes :

Subventions VAE Covid-19
Direction des services de mobilité
NANTES METROPOLE
2, cours du Champ de Mars
44923 Nantes cedex 9

Contact

Cette notice contient les réponses à vos questions. Si toutefois vous aviez d'autres questions, écrivez à : subvention.velo@nantesmetropole.fr.

Bonus vélo de l'Etat

L'Etat apporte, sous conditions de ressources, une prime à l'achat de vélos à assistance électrique dite « Bonus vélo ».

Plus de renseignements sur www.asp-public.fr/bonus-velo

ATTENTION

La demande d'aide doit être formulée auprès de Nantes Métropole au plus tard le 30 novembre 2020 (cachet de la poste faisant foi).

Le fait de tenter d'obtenir ou d'obtenir indûment une aide financière de Nantes Métropole par fausse déclaration, production de pièces frauduleuses ou toute manœuvre répressible est susceptible de faire l'objet d'un dépôt de plainte auprès du procureur de la République de la part de Nantes Métropole.

Traitement des données à caractère personnel

Nantes Métropole peut collecter et enregistrer des informations à caractère personnel vous concernant, avec pour seule finalité d'instruire votre dossier ou de répondre à vos interrogations. Ces informations seront conservées pendant 3 ans et seront réservées à l'usage exclusif des services concernés sans communication possible à des tiers. Vous avez la possibilité d'y accéder, de demander leur rectification ou leur suppression en contactant directement le délégué protection des données: dpd@nantesmetropole.fr. Vous pouvez également formuler une réclamation auprès de la CNIL

(1) Communes de Nantes Métropole : Basse Goulaine, Bouaye, Bouguenais, Brains, Carquefou, Couëron, Indre, La Chapelle-sur-Erdre, La Montagne, Le Pellerin, Les Sorinières, Mauves-sur-Loire, Nantes, Orvault, Rezé, Saint-Aignan-de-Grand-Lieu, Saint-Herblain, Saint-Jean-de-Boiseau, Saint-Léger-les-Vignes, Saint-Sébastien-sur-Loire, Sainte-Luce-sur-Loire, Sautron, Thouaré-sur-Loire et Vertou.

(2) Information et inscription au Pack mobilité sur <https://entreprises.nantesmetropole.fr/fiche-packs-mobilite>